

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1448/SG/FIN autorisant M. Saïd Ali Coubèche à acquérir, au nom et pour le compte de ses héritiers, une parcelle de terrain non bâti, sise à Djibouti, titre foncier n° 44 .

n° 71-1448/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
23 octobre 1971

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1971

Date du numéro
10 novembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Saïd Ali Coubèche est autorisé À acquérir au nom et pour le compte de ses héritiers, une parcelle de terrain non bâti, d'une superficie de 1.218,15 mètres carrés, sise à Djibouti, rue Marchand, immatriculée au livre foncier du Territoire sous le n° 44 au nom de la succession Cowasjee Dinshaw.